

## Di&Di- Promouvoir la diversité et lutter contre la discrimination sur le marché du travail

Depuis la directive européenne contre la discrimination en 2000, le droit français a transposé ce principe fondateur de non-discrimination pour l'accès au marché du travail. De nombreux programmes de formation ont permis en France de sensibiliser des publics migrants sur l'esprit de la discrimination. Leur contenu est souvent juridique (études de cas et recours judiciaires). L'originalité et la plus-value du programme Di&Di est de proposer une approche par la compétence, inspirée par la gestion des ressources humaines, pour promouvoir la diversité sur le marché du travail.

### Objectifs

- ⇒ Proposer à des publics migrants, jeunes diplômés et femmes peu qualifiées, une formation pour favoriser leur accès au marché du travail français
- ⇒ Expliquer les obstacles et les freins rencontrés sur le marché du travail - identifier les situations de discrimination
- ⇒ Promouvoir la diversité sur le marché du travail – expliquer les outils et les stratégies pour surmonter ces freins

### Axes de travail

#### Thèmes 1 & 2 – **session 1- L'esprit du Di& Di et la spécificité du programme proposé - une demi-journée ou une journée**

- ⇒ un programme de formation développé dans le cadre de la Formation & Education tout au long de la vie, progressif et interactif avec les participants
- ⇒ un programme de formation sur la discrimination liée à l'accès au marché du travail (et non général sur la discrimination)
- ⇒ un programme de gestion de ressources humaines (et non un programme de formation juridique )
- ⇒ Des contributions concrètes des participants et des engagements des formateurs
- ⇒ **Echanges avec les participants sur leurs attentes & sur les résultats tangibles attendus de la formation pour leur parcours professionnel/leur accès au marché du travail**

#### Thèmes 3 & 4 - **session 2 – Le cadre de la discrimination en France et en Europe – une demi-journée ou une journée**

- ⇒ Le cadre européen : acteurs clés et textes de références (CoE & CE )
- ⇒ Le cadre français : la loi de 2008 (modifiée en 2014) & les critères de discrimination pertinents pour le Di&Di
- ⇒ Le cadre français : les acteurs clés (associations, Défenseur du Droit...) et démarches
- ⇒ Des exemples de bonnes pratiques
- ⇒ **Echanges avec les participants sur des cas concrets auxquels ils ont été confrontés**

© *iriv conseil, Paris, 2015 pour le projet Di&Di*

### Thèmes 5 & 6 - **session 3** – Identifier les obstacles et les surmonter - **une demi-journée ou une journée**

- ⇒ Les principaux obstacles rencontrés sur le marché du travail
- ⇒ Obstacle linguistique et manière de surmonter cet obstacle
- ⇒ Obstacle de la qualification et manière de surmonter cet obstacle
- ⇒ Obstacle lié à la création d'activité et manière de surmonter cet obstacle
- ⇒ **Echanges avec les participants à partir de situations concrètes**

### Thèmes 7 & 8 - **session 4** – Connaître et utiliser des outils & stratégies pour favoriser l'accès au marché du travail et promouvoir la diversité- **une demi-journée ou une journée**

Des outils et des stratégies développés pour favoriser l'approche par la compétence

- ⇒ Valoriser ses compétences : le portfolio et le bilan de compétences à partir d'une illustration concrète : le portfolio Migrapass
- ⇒ Valider ses compétences : l'accès à la formation et/ou à la qualification à partir de la démarche VAE : la stratégie Allinhe
- ⇒ Approche critique des outils et méthodes proposées (analyse SWOT)
- ⇒ **Echanges avec les participants sur la méthode et son application**

### Thèmes 9 & 10 - **session 5** – Promouvoir la diversité & Plan d'action- **une demi-journée ou une journée**

Cadre de la diversité et principes généraux

- ⇒ La diversité en pratique : contenu et étapes de son plan d'action pour améliorer son accès au marché du travail
- ⇒ Bilan des difficultés & obstacles rencontrés
- ⇒ Construire/améliorer son projet professionnel - Plan d'action à court terme, à moyen terme, à long terme (approche Gantt)
- ⇒ **Echanges avec les participants sur le plan d'action**

**Méthodes pédagogiques-** Déroulement de la formation : 5 sessions sont consacrées à la formation sous forme de séances d'un après-midi en groupes (12-15 stagiaires maximum) combinant contenu théorique & s cas pratiques. Cette formation sera très participative afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

**Publics concernés-** Jeune diplômés migrants (moins de 35 ans), ressortissants de l'Union européenne et de pays tiers (hors Union européenne) et femmes peu qualifiées (ou dont la qualification n'est pas reconnue sur le marché du travail français) migrantes.

**Intervenante- Bénédicte HALBA**, docteure en sciences économiques (Université de Paris I, 1996), directrice d'Iriv conseil (depuis 2000), présidente - fondatrice de l'iriv, [www.iriv.net](http://www.iriv.net). Iriv conseil est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11755140875 auprès de la DIRECCTE. Depuis 2000, il propose des formations aux associations, services de l'Etat et des collectivités publiques, des entreprises ([www.iriv.net](http://www.iriv.net)). Depuis 2009, il a proposé plusieurs programmes de formation à des publics migrants pour favoriser leur insertion professionnelle ([www.iriv-migrations.net](http://www.iriv-migrations.net)).

**Résultats tangibles pour les participants :** A l'issue de la formation une attestation sera délivrée aux participants par iriv conseil. Les supports pédagogiques : diaporamas et guide pédagogique élaboré par iriv conseil seront diffusés aux participants à l'issue de la formation

**durée de la formation :** 5 journées de 14h à 17h soit 15h au total

© *iriv conseil, Paris, 2015 pour le projet Di&Di*